

## PROTOCOLE SANITAIRE GRADES POUR LES MINEURS

3 Juillet 2021 à AUREILHAN,

Espace Multisports, rue Nelson Mandela, 65800 Aureilhan.

### **Cette épreuve de grade est exclusivement réservée aux mineurs.**

*Les judokas nés entre le 23 juin et le 3 juillet 2003 (majeurs à la date de l'examen) sont également autorisés (car mineurs à la clôture des inscriptions au 23/06/2021).*

Afin d'assurer une reprise des activités, dans le contexte de lutte contre l'épidémie de COVID-19, nous proposons un cadrage des regroupements selon un protocole permettant le respect des mesures barrières.

### **Quatre principes essentiels doivent régir nos organisations :**

1. Ajuster les jauges à un nombre adapté aux installations.
2. Réduire les brassages de populations.
3. Casser les chaînes de contamination et Réduire les échanges interindividuels.
4. Assurer la traçabilité et le suivi de cohorte des participants

### **Désignation d'un référent COVID-19 :**

Un responsable de suivi du protocole sera désigné par l'organisateur

### **Consignes sanitaires :**

#### 1 Convocation :

- Les judokas du même club seront convoqués pour une période précise (2 Blocs de 15 à 25 judoka : inscriptions - échauffement - épreuve - résultats) à la fin d'un bloc, passage au bloc suivant. *Voir document de répartition spécifique.*
- Les judokas et accompagnants ne pourront pas accéder au lieu de compétition avant l'heure prévue.
- Tout retard lors des inscriptions ou décalage de bloc ne sera pas accepté.

#### 2 Émargement/accueil :

- Une liste nominative de tous les participants sera mise en place faisant suite aux inscriptions par extranet
- Aucun judoka ne sera accepté s'il n'a pas été préalablement inscrit
- Les judokas se présentent en judogi à la table des inscriptions en respectant les consignes et distanciation.
- Un accompagnant maximum par club (enseignant ou représentant du club) est autorisé pour chaque bloc. Il s'inscrira à l'arrivée.

#### 3 Accès dojo, salle : Les participants devront suivre les indications de cheminement.

#### 4 Effets personnels

- Nous demandons à l'ensemble des participants de se munir d'un masque et de gel hydro-alcoolique pour la durée des examens de grades.
- Judogi propre, tongs, sac.
- Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des acteurs sauf lors de la pratique sur le tapis.

- 5 Distanciation  
A part les candidats et uniquement sur le tatami, chaque personne présente dans l'enceinte sportive se doit de garder une distanciation d'un mètre avec la personne la plus proche.
- 6 Désinfection des espaces de pratique :  
Le tatami sera désinfecté régulièrement entre chaque bloc de passage.
- 7 Public / accompagnant :
  - Compte tenu des contraintes sanitaires le public n'est pas accepté.
  - Un accompagnant par club sera autorisé (badge Ligue) et aura accès au plateau technique pendant la durée du bloc de passage.
- 8 Organisateurs / Juges  
Le port du masque est obligatoire pour les juges et organisateurs.  
Une distanciation d'un mètre doit être respectée par les juges en charge des évaluations techniques, avec désinfection régulière des mains.
- 9 Buvette :  
Pas de buvette organisée sur place
- 10 Vestiaire :  
L'utilisation des vestiaires n'est pas possible. Tous les participants doivent venir vêtus à minima du pantalon de judogi et teeshirt, ils n'auront qu'à revêtir la veste de judogi
- 11 Échauffement
  - Un échauffement est prévu pour chaque Bloc de passage sur le tapis concerné
  - Il est recommandé d'éviter les concentrations et de garder le même partenaire
- 12 Espace de pratique : tapis
  - Les judokas se frottent les mains et les pieds (ou passage sur les tapis de désinfection) avec du gel hydro alcoolique avant de monter sur le tatami, et en descendant du tatami
  - Chaque judoka en attente sur le bord du tapis, garde ses distances.
- 13 Gestion du matériel  
Les personnes ayant vocation à utiliser un matériel commun se nettoient les mains avec du gel hydro-alcoolique avant et après chaque utilisation